



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 24 août 2016

Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle zone de détente et de sports de Oure, le Conseil communal a adjugé divers mandats :

- la fourniture et la pose de façades ventilées bois à l'entreprise Nicolas Tacchini
- la fourniture et la pose de portes extérieures en acier à l'entreprise Luyet Constructions Métalliques SA

Dans le cadre de la réhabilitation du turbinage de la Zour, le Conseil communal retient la 3ème variante proposée, à savoir la fourniture et la pose d'une nouvelle conduite en fonte ductile. La variante « chemisage » de la conduite en résine polyester existante à l'aide d'un tube souple autoportant et celle consistant à déplacer le tour ou une partie des éléments électromécaniques du turbinage de la Zour dans un nouveau local ne sont pas retenues.

Le Conseil communal adjuge l'étude du projet de détail et l'appel d'offres de la réhabilitation du turbinage de la Zour au bureau d'ingénieurs RIBI.

Le Conseil communal nomme M. Raphaël Bourdin, collaborateur à temps complet, auprès du service de l'entretien.

Le Conseil communal nomme Mmes Benita Aymon et Josiane Héritier, concierges auxiliaires, pour un taux d'activités d'environ 15 %, chacune, en remplacement de Mme Maria Biollaz et Laurette Dubuis qui ont atteint l'âge de la retraite et cessé leurs activités à la fin de l'année scolaire 2015-2016

Dans le cadre des mesures d'assainissement de Télé-Anzère SA, le Conseil communal donne son accord pour :

- la dévaluation du capital social de 30% (incidence financière nulle),
- la proposition de convertir notre prêt de CHF 200'000.—comme participation au nouveau capital social,
- un prêt court terme, du 1er septembre au 31 décembre 2016, à hauteur de CHF 300'000.—avec un taux d'intérêt de 1%.

Le Conseil communal donne son accord pour poser des panneaux de signalétique touristique en patois de ses cours d'eau.

Le Conseil communal préavise favorablement les nominations à durée indéterminée de :

- Mme Elodie Praz, enseignante auprès du cycle d'orientation,
- M. Sébastien Python, enseignant auprès du cycle d'orientation.

Le Conseil communal ratifie la correction effectuée par la direction des écoles, en accord avec le président de la commission scolaire, à savoir deux périodes de décharge informatique ont été distribuées à M. Jonathan Amos et retirées à M. André Héritier, en prévision du départ à la retraite de ce dernier.

Le consortage des eaux potables du village de Drône procède au remplacement de la conduite de transport sise le long de la route du Pradubuis. Tronçon : intersection route du Stand – intersection rue de la Combettaz. Le Conseil communal a donné son accord pour :

- profiter des travaux réalisés par le consortage des eaux potables du village de Drône pour poser une canalisation d'eau claire,
- donner sa décision de principe, si après vérification de la conduite d'eaux usées, il s'avérait nécessaire d'effectuer des réparations ponctuelles,
- participer à la réalisation d'un trottoir sur le long du tracé prévu.

Le tapis sera posé au printemps 2017, soit avant la Fête-Dieu qui se déroulera l'année prochaine dans le village de Drône.

La fête des bourgeois se déroulera le 24 septembre prochain, selon le programme suivant :

- 08h00 place de parc du Carré Magique (bâtiment bibliothèque, ludothèque)
marche jusqu'à Ayent (à la sortie de Grimisuat)
- 10h00 présentation et visite du nouveau dépôt du Triage Forestier Lienne – Morge
présentation et explication des forêts de la Bourgeoisie, travaux de protection et d'entretien.
- 11h30 apéritif
- 12h30 raclette offerte par la Bourgeoisie
- 15h00 retour en car

Le transport pour le retour est pris en charge par la Bourgeoisie.